
Adresse de la société populaire des amis de l'Égalité de Vidauban (Var) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire des amis de l'Égalité de Vidauban (Var) invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 210;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39355_t1_0210_0000_5;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« Tel est, représentants, le vœu, sans doute, de tous les vrais républicains, et tel est en particulier celui de la Société populaire de La Loupe. Elle a juré de s'immoler pour le maintien des lois que vous leur avez données et elle jure de ne reconnaître d'autres représentants que ceux de la Convention nationale, à moins qu'ils ne déclarent avoir terminé leur tâche.

« ROUSSEAU, *président*; MARTIN, *vice-président*;
GAILLET, *secrétaire*. »

N° 87.

La Société populaire de Cadière, district du Bausset, département du Var, au Président de la Convention nationale (1).

« Grâce vous soient rendues, illustres représentants du peuple, par votre fermeté vous avez sauvé la chose publique dans les mémorables journées du trente-un mai et deux juin. Intrépides défenseurs de la liberté et de l'égalité, n'abandonnez le gouvernail que lorsqu'il n'y aura plus de danger pour la patrie. Assez et trop longtemps nous avons gémi sous le despotisme de quelques sectionnaires; assez et trop longtemps des prétendus comités de salut public ont voulu nous plonger dans l'abîme de la contre-révolution. Une Constitution républicaine parut et les fédéralistes, les modérés, les prétendus honnêtes gens conspuèrent cet acte immortel qui assure nos droits imprescriptibles. Nous l'avons acceptée, sanctionnée avec transport, cette Constitution, et nous la défendrons jusqu'à la mort. Plus de ménagements pour les fédéralistes, les accapareurs et les égoïstes; le bonheur du peuple est là. Et nous, que l'infâme trahison de Toulon expose aux plus grands dangers, nous jurons de maintenir la République une et indivisible, de mourir à notre poste ou d'exterminer les esclaves des prêtres et des rois.

« CAIREL, *président*; L. GAIROUD, *commissaire de correspondance*. »

N° 88.

La Société populaire des Amis de l'égalité de Vidauban, département du Var, à la Convention nationale (2).

» Pères bienfaisants de la patrie,

« Tout l'univers a les yeux fixés sur vous, sur ce Sénat auguste et puissant qui est devenu le foyer d'un patriotisme universel. Les tyrans coalisés, leurs vils satellites, tous ces tigres altérés de sang vous observent d'un œil stupéfait, vos immenses ressources les confondent et les font pâlir; c'est en vain que cette horde de despotes sanguinaires et d'esclaves dignes de tels scélérats s'efforcera d'ébranler la République française, le plus beau et le plus précieux de

vos ouvrages. De formidables colonnes de guerriers sont debout pour les écraser et les réduire en poudre; d'un bout de la République à l'autre, il n'y a qu'un cri: *Vivre libre ou mourir!* Que celui qui serait assez audacieux pour demander un maître soit puni du dernier supplice: point de composition avec les tyrans, un trépas glorieux est préférable mille fois à une vie honteuse et servile. *Dulce et decorum est pro patria mori.*

« Législateurs, restez à votre poste et ne le quittez qu'à la paix; c'est à vous seuls qu'il appartient d'anéantir les Nérons, les Domitiens et leurs exécrables suppôts, dont la patrie est menacée. Ceux-là sont nos ennemis jurés, qui voudraient renouveler la sainte Montagne, elle à qui le peuple doit tout et dont l'opiniâtre et salutaire vigilance a sauvé la liberté et consolidé les fondements de la République une et indivisible. Notre confiance est tout entière pour la Montagne; sans elle, point de salut, ils sont nos dieux, ceux qui la composent, nous les révérons comme tels; nous jurons une haine implacable aux royalistes, aux anarchistes, aux fédéralistes ainsi qu'aux modérés, nous sommes levés et nous ne voulons vous remercier que quand cette scélérate et maudite engeance formée de la plus vile boue aura été exterminée. Quelque sacrifice que la patrie exige de nous, nous sommes prêts. Nos biens, nos personnes, tout lui appartient, elle peut en disposer à son gré. Eloignez-vous des braves et déterminés sans-culottes, lâches et riches égoïstes qui ne faites point de sacrifices volontaires et qui, alors que la mère patrie l'exige de vous, vous récriez amèrement. Quand imitez-vous les francs sans-culottes qui vous donnent chaque jour l'exemple du plus généreux dévouement; quand direz-vous comme eux: notre fortune et notre sang ne sont point à nous, c'est à la patrie d'en disposer! Montagne sainte, les enfants de la liberté vous le réitérent, gardez le poste que vous occupez, les dangers imminents de la patrie vous en font un devoir. Le peuple de la République a toute sa confiance en vous: il ne veut que vous et se croirait perdu sans vous. Recevez, pères précieux de la patrie, le salut filial des Amis de l'égalité de Vidauban.

« Alexandre SERMET, *président*; TEISSEIRE, *secrétaire*.

« Fait et délibéré dans le sein de la Société républicaine des Amis de l'égalité de Vidauban, ce onze octobre mil sept cent nonante-trois, l'an second de la République française une et indivisible. »

N° 89.

La Société populaire de Saint-Galmier, chef-lieu de canton, district de Montbrison, département de Rhône-et-Loire, à la Convention nationale. Salut et fraternité (1).

« Le premier acte de notre Société naissante a été de vous prier de consacrer encore vos travaux et vos veilles pour l'exécution de l'Acte constitutionnel que vous avez présenté au

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 778.
(2) *Ibid.*

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 778.